INFOS PRATIQUES & CONTACT

Dhagpo Pays Viennois est un espace de découverte et d'étude du bouddhisme Tibétain et de ses valeurs.

« La mise en œuvre simple de cet enseignement dans notre vie quotidienne est source d'harmonie, de détente, de soutien et de bien-être. Sur cette base, nous pouvons cheminer, pas à pas, dans la direction de l'Éveil. » Lama Jiqmé Rinpoché

Nous sommes une association de type Loi 1901 déclarée d'intérêt général à caractère culturel, autorisée par la congrégation bouddhiste monastique Karmé Dharma Chakra. À ce titre, après deux séances de découverte offertes, il vous sera donc demandé d'adhérer à Dhagpo Pays Viennois.

ADHÉSION ANNUELLE (de Septembre à Juin) & DONS

⇒ Bienfaiteur : ⇒ Actif : 120€
 ⇒ Réduit : 80€

Toutefois, la question financière ne doit en aucun cas être un obstacle à votre venue ou à votre participation à nos activités. Vous pouvez toujours contribuer, selon vos moyens, par une offrande quelle qu'elle soit.

Moyens de paiement acceptés : chèque bancaire (libellé à l'ordre de DhagpoPays Viennois) ou espèces.

- Vous avez la possibilité de régler votre cotisation en 4 fois (4 chèques établis lors de l'adhésion, le premier sera prélevé à l'inscription, le dernier sera prélevé en avril)
- Vous pouvez également faire un don (déductible d'impôts en partie) à notre association pour contribuer à son fonctionnement, selon la modalité de règlement et pour le montant de votre choix.
- Demi-tarif applicable pour toute adhésion survenant en cours d'année, à compter du 1^{er} Février (Actif : 60€ – Réduit : 40€ - Règlement en une fois).

o782336556

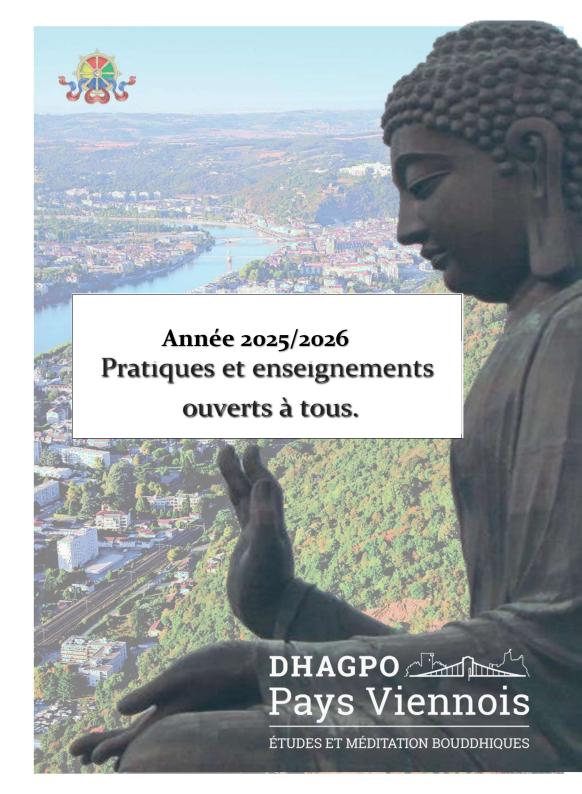
paysviennois@dhagpo.org
paysviennois.dhagpo.org

Lieu de pratique : Atelier Détente

6 rue Jean Jacques Rousseau 38200Vienne

Stationnement gratuit dans le centre-ville de Vienne tous les jours de 12h à 14h et à partir de 19h ainsi que les samedi (à partir de 14h), dimanche et jours fériés. Parkings : Saint-Marcel (à 5 min), de la Gare (à 10 min), place Miremont, place Saint pierre.

Les locaux se trouvent à 10 minutes à pied de la gare SNCF de Vienne.



PRATIQUES DU DHARMA

Reprise le 16 septembre 2025

• PRATIQUE DE SHINÉ

Le mardi : de 18h30 à 19h30

Shiné est la méditation du calme mental : une pratique de base qui convient bien aux débutants. Cette méditation permet d'apaiser l'agitation mentale et de développer l'attention vigilante, en amenant l'esprit dans un état naturel de stabilité, d'ouverture et de clarté.

• PRATIQUE COMPLÈTE DE TCHENRÉZI

Le mardi : de 19h45 à 20h45

Tchenrézi est la personnification de l'amour et de la compassion éveillés des Bouddhas. Cette pratique, particulièrement bénéfique pour soi et les autres, nous permet de nous rapprocher de la sagesse et de la compassion universelles de l'esprit d'éveil.

Réservée aux personnes ayant pris refuge.

Nous suivre:

: Dhagpo Pays Viennois

Dhagpo_Pays Viennois

Photo aérienne de couverture : avec l'aimable autorisation de l'agglomération de Vienne-Condrieu

©DhagpoPaysViennois2022/2023.Mercidenepasjetersurlavoiepublique.

TOURNÉE D'ENSEIGNEMENTS 2025/2026

PROGRAMME

1. 8 novembre 2025 de 14h30 à 18h : tarif adhérent 10€/nonadhérent 15€

« La méditation »

Droupla Detchen Wangmo, le lieu salle Orchidées à Sainte Colombe

2. 20 mars 2026 de 20h00 à 22h00 : tarif unique de 10€ Conférence « Qu'est-ce que le Bouddhisme ? » Droupla Birgit, le lieu salle Orchidées à Sainte Colombe

3. 21 et 22 mars 2026 :

« Le Karma »

Droupla Birgit, le lieu salle Orchidées à Sainte Colombe

- samedi de 14h30 à 18h, dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h30.
 - Adhérents : 10€ le samedi / 15€ le dimanche / 25€ le week-end complet
 - Non-adhérents : 15€ le samedi / 25€ le dimanche / 35€ le weekend complet
 - o Tarif réduit (se renseigner) : 15€ le week-end

Lors de chaque enseignement, est laissée à votre appréciation l'opportunité d'un don complémentaire pour les lamas et pour le fonctionnement du centre.

La venue d'un lama est l'occasion de prendre refuge et/ou de solliciter un entretien individuel.

N'hésitez pas à vous renseigner!



L'association DHAGPO PAYS VIENNOIS est fermée chaque année à l'occasion des vacances scolaires de Noël et au cours des mois de juillet et août.

Toute modification éventuelle de calendrier et/ou d'horaires sera notifiée aux adhérents par mail et sur nos différents supports digitaux de communication.